

Impôt sur le revenu—Loi

industrie des services se heurte à des problèmes semblables, quoique légèrement différente.

La concurrence a tendance à emprisonner les bénéfices bruts des industries de services entre les limites supérieures et inférieures. Quand les coûts excessifs réduisent les profits des petites entreprises au point que les marges bénéficiaires ou les bénéfices nets deviennent dérisoires, le petit industriel se trouve dans une situation très grave.

Ce sont pour la plupart des entreprises qu'exploite leur propriétaire ou des entreprises appartenant à une poignée d'investisseurs. Elles ne peuvent tout simplement pas partir à la recherche de capital-risque. Si l'économie éprouve des difficultés durables, nombreuses sont celles qui ne peuvent survivre sans une aide financière extra-ordinaire. Nombreuses sont celles qui font faillite, comme les statistiques actuelles le démontrent. Si on examine les dépenses courantes de la petite entreprise moyenne, on constate une augmentation considérable des impôts municipaux, des taxes d'affaires, des tarifs de Bell Canada, des taux d'intérêt bancaires, des primes d'assurance, des primes d'assurance-chômage, des contributions au régime d'indemnisation des victimes des accidents du travail, des contributions au régime d'assurance-santé, et le reste. Ce sont des frais sur lesquels l'homme d'affaires n'exerce pratiquement aucun contrôle. Si on ajoute à cela ce qu'il en coûte pour chauffer une usine, pour transporter des marchandises et, surtout, pour se déplacer, on commence à se rendre compte de l'envergure du problème.

Les observateurs de l'extérieur diront peut-être que les hommes d'affaires devraient augmenter leurs investissements. Ce à quoi ceux-ci rétorquent en leur demandant où ils pourraient bien trouver l'argent nécessaire. Les petits patrons n'exercent pour la plupart que très peu d'influence sur les prêteurs. Avec la poussée sans cesse plus forte de l'inflation, la valeur courante de l'investissement initial s'en trouve sensiblement réduite en dollars constants. Le coût d'emprunt de l'argent a atteint un niveau record. On se demande où les dirigeants de petites entreprises vont pouvoir trouver d'autres capitaux.

Les dirigeants de petites entreprises se demandent ce qu'ils ont pu faire de mal. Ils ont investi en toute bonne foi de l'argent dans des entreprises, ils ont embauché des employés, ils ont payé leurs impôts et se sont conformés aux multiples règlements qui leur ont coûté d'innombrables heures de travail inutile. Voilà maintenant que beaucoup d'entre eux risquent la faillite sans qu'ils n'y soient pour rien. La faute en incombe à une politique gouvernementale mal conçue et à une bureaucratie qui écrase la petite entreprise de taxes et d'impôts.

Comme remède à la situation, le ministre a dit qu'on entreprendrait une autre étude. On en a tellement fait de ces études que c'en est devenu ridicule. Si on veut en faire une sur la petite entreprise, on n'a qu'à s'adresser à la Fédération canadienne des entreprises indépendantes ou à quelque autre organisme du genre qui pourra faire connaître les données qu'il possède. Les problèmes sont connus tout comme les solutions, mais rien ne se fait. On entend seulement dire que de nouvelles études vont être faites, qu'encore d'autres communiqués vont être remis à la presse et que de nouveaux discours ronflants de bonnes intentions sur l'efficacité du secteur de la petite entreprise et son importance pour le pays vont être prononcés.

A mon avis il existe des solutions. Ce n'est pas mon genre de prendre la parole pour critiquer le gouvernement sans offrir de solutions de rechange. Les députés d'en face nous demandent souvent ce que nous ferions à leur place. Je vais donc faire quelques suggestions au ministre. Peut-être les aimera-t-il, peut-être que non. A mon avis, la solution au problème de la paperasserie dont l'administration submerge l'entreprise moyenne consisterait à en faire un tri. S'il s'agit de taxes, alors il n'y a pas de choix, il faut payer mais s'il s'agit d'autres questions sans grande importance, je suggère quant à moi qu'on se procure un tampon portant l'inscription «sans objet» et qu'on renvoie le tout au ministère concerné. Qu'on dise simplement qu'on n'a pas le temps.

Si des représentants de la Commission du système métrique viennent vous voir dans votre magasin de vente au détail ou dans votre usine et vous ordonnent d'acheter une nouvelle balance métrique alors que vous n'en voyez pas vraiment la nécessité, dites-leur donc d'aller au diable et mettez-les au défi de vous traîner devant des tribunaux et de défendre leur cause devant un juge comme il l'ont fait à Peterborough. Je crois savoir que dans ce cas-là ils ont cadencé des balances et des portes, et le reste. Je pense qu'il est temps que les propriétaires de petite entreprise se décident à dire: «Assez. Faites ce que vous voulez, mais, nous, nous en avons assez».

Parlons maintenant de recherche et de développement. Y a-t-il quelqu'un au ministère qui sache vraiment ce qui met fin à un projet de recherche et de développement dans une petite entreprise? Ce ne sont ni les idées, ni le sens des affaires, ni l'ingéniosité ou l'esprit créateur qui font alors défaut. C'est tout simplement l'argent, monsieur le président. Je le sais, parce que je l'ai entendu dire par de nombreux hommes d'affaires que je connais. Ils ont une idée brillante, ils commencent à l'exploiter, puis ils arrêtent tout. Celui qui fait renverser la vapeur des projets de recherche et de développement dans une petite entreprise, c'est généralement celui qui en gère le budget, c'est-à-dire le vérificateur, le teneur de livres, le trésorier ou quelqu'un du genre. Tout ce qu'il a à dire, c'est: «Écoutez les gars, au train où vont les choses, nous n'aurons pas assez d'argent pour mener ce projet à bien».

La plupart des produits qui seront sur le marché en 1990 n'ont même pas encore été conçus sur le papier. Ils ne sont encore que des idées. Si un homme d'affaires trouve l'argent dont il a besoin pour exploiter une bonne idée, il peut en résulter un nouveau produit qui contribuera à créer des emplois et à faire marcher l'économie. S'il ne trouve pas l'argent dont il a besoin, ce produit ou son équivalent sera importé d'un pays où les hommes d'affaires sont moins «poignés» par le gouvernement que le nôtre.

● (1600)

Je voudrais faire une autre remarque concernant le recours à la nationalisation et vous lire une citation tirée d'une lettre que m'a envoyée l'un de mes électeurs. La citation est extraite du numéro du 16 décembre 1980 du «Metal Bulletin». Il s'agit d'un discours de Sir Richard Marsh, ministre de l'Énergie au moment de la seconde prise de contrôle par l'état de l'industrie sidérurgique en Grande-Bretagne. Il a déclaré ceci:

Avec le recul, je regrette d'avoir procédé à la nationalisation de l'industrie sidérurgique car ce fut l'une de mes plus grandes erreurs de ma carrière. Si je ne m'étais pas fait le champion de la nationalisation de cette industrie, l'économie britannique ne se trouverait pas le marasme actuel.